Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro GMNF, veuillez visiter :
bacprogmnf.fr/annales-sujets-et-corriges

Baccalauréat professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-GMNF-E6** • Durée : **30 minutes** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la commande et des contraintes du site** (3 questions) **Page 3**

2. **Quantification et choix des moyens** (3 questions) **Page 5**

3. **Préparation et conduite opératoire du chantier** (3 questions) **Page 8**

4. **Prévention des risques et protection du milieu** (3 questions) **Page 11**

5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprogmnf.fr/assets/annales/bac-pro-gmnf/Organisation d'un chantier de génie écologique/2026/Bac Pro GMNF - Organisation d'un chantier de génie écologique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la commande et des contraintes du site

La commune de Saint-Martin-des-Bois confie à l'entreprise Rives & Bocage la restauration d'une prairie humide de 0,80 ha, avec coupe sélective sur 0,08 ha et curage manuel de 60 m de fossé. L'analyse du plan et du cahier des charges doit permettre de protéger les stations végétales et les zones humides, tout en maintenant l'accès au chemin communal.

Objectifs et contraintes

Question 1.1. Reformulez les objectifs du chantier et identifiez au moins trois contraintes du site susceptibles d'influencer l'organisation ou le calendrier des travaux. Pour chaque contrainte, indiquez une conséquence opérationnelle.

Le chantier restaure la prairie humide de 0,80 ha par la coupe sélective de 0,08 ha de ligneux et le curage manuel de 60 m de fossé. Les interventions sont limitées aux secteurs désignés, sans circulation hors zones balisées, et doivent préserver les plantes protégées et maintenir le chemin communal accessible. Les contraintes écologiques et l'état du sol peuvent imposer d'adapter les déplacements ou le calendrier.

Contrainte	Conséquence opérationnelle
Deux stations végétales protégées	Les baliser et exclure travaux, circulation et dépôts.
Sol humide et zones sensibles	Limiter les déplacements aux zones autorisées et adapter le calendrier à l'état du sol.
Chemin communal à maintenir accessible	Préserver un passage sécurisé et organiser le balisage pour protéger les usagers.
Curage limité à 0,10 m	Travailler manuellement et contrôler la profondeur.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Restaurer la prairie par une coupe sélective et le curage du fossé, sans piétiner les zones sensibles ni les stations protégées, et en maintenant le chemin accessible.

Vérifications avant intervention

Question 1.2. Présentez les vérifications à effectuer avant l'intervention concernant les limites du chantier, les zones à préserver, l'accès au site et les autorisations ou consignes applicables. Précisez qui doit être informé avant le démarrage.

Avant l'ouverture, le chef d'équipe coordonne les vérifications avec le maître d'ouvrage et l'équipe, puis confirme que les conditions permettent une intervention sûre et conforme.

1. Repérer les limites du chantier, la zone de coupe désignée et les 60 m de fossé.
2. Localiser les deux stations protégées, baliser les zones à éviter et confirmer l'aire de dépôt hors des secteurs sensibles.
3. Vérifier les accès, les cheminements autorisés et le maintien du passage piétonnier.
4. Consulter la météo, les consignes du maître d'ouvrage et les prescriptions ou autorisations applicables au site.

Informer avant le démarrage l’équipe et le maître d’ouvrage; signaler le chantier aux usagers concernés par un balisage adapté.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier périmètre, zones interdites, accès, météo et prescriptions; informer l’équipe, le maître d’ouvrage et les usagers concernés avant le démarrage.

Protection des habitats

Question 1.3. Proposez trois mesures concrètes permettant de prévenir les atteintes aux habitats et aux stations végétales repérées. Pour chacune, précisez le moment de mise en œuvre et la personne chargée du contrôle.

Trois mesures sont mises en place au moment indiqué et vérifiées par le chef d’équipe, qui contrôle leur maintien pendant les travaux.

- **Avant toute circulation :** baliser les deux stations protégées et les limites des travaux; le chef d’équipe vérifie la visibilité des balises et l’absence d’accès aux zones interdites.
- **Avant et pendant l’intervention :** définir les cheminements autorisés et éviter le piétinement des secteurs humides non concernés; le chef d’équipe surveille les déplacements.
- **Avant la coupe, puis durant le chantier :** repérer les ligneux à conserver et installer l’aire de dépôt hors des zones sensibles; le chef d’équipe contrôle la coupe et l’absence de dépôts dans les stations.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Balisage préalable, circulation limitée aux cheminements autorisés et coupe avec dépôts hors des zones sensibles, sous contrôle du chef d’équipe.

2. Quantification et choix des moyens

Le candidat établit les quantités, les durées prévisionnelles et les coûts à partir des dimensions du fossé, de la surface de coupe et des rendements fournis. Les calculs doivent comporter les unités et les durées sont arrondies au quart d'heure supérieur.

Volume de curage

Question 2.1. Calculez le volume maximal de matériaux à retirer du fossé en retenant une section rectangulaire de largeur 0,25 m et une profondeur de curage de 0,10 m sur 60 m. Utilisez V = L × l × h et exprimez le résultat en m³.

La section retenue est rectangulaire et constante sur toute la longueur. Le volume est le produit de la longueur, de la largeur moyenne et de la profondeur maximale autorisée : **V = 60 × 0,25 × 0,10 = 1,5 m³**. Le résultat est exprimé en mètres cubes et correspond au volume maximal à retirer si le curage atteint 0,10 m sur tout le tronçon.

DR 1 complété : volume maximal de curage

Métré, temps prévisionnels et coûts

Calcul demandé	Opération et unités	Résultat
Volume maximal de curage	60 × 0,25 × 0,10	1,5 m³
Masse prévisionnelle de biomasse	.....	... kg
Temps de coupe pour deux personnes	.....	... h
Temps de chargement et d'évacuation	.....	... h
Temps de curage pour deux personnes	.....	... h
Coût de main-d'œuvre pour coupe et curage	.....	... €
Coût de transport et de valorisation	.....	... €
Coût total des postes calculés	.....	... €

Compléter à partir des données des documents DT 1 et DT 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Volume maximal de matériaux à retirer : **1,5 m³** sur les 60 m de fossé, pour un curage de 0,10 m.

Biomasse et durées

Question 2.2. Calculez la masse prévisionnelle de biomasse issue de la coupe sélective, puis le temps nécessaire à la coupe pour une équipe de deux personnes et le temps correspondant de chargement et d'évacuation. Utilisez M = S × ms, avec les données de surface et de masse surfacique fournies, et arrondissez les durées au quart d'heure supérieur.

Calcul	Opération	Résultat
Masse de biomasse	800 × 0,80	640 kg
Temps de coupe à deux	800 ÷ (160 × 2)	2,5 h
Chargement et évacuation	(640 ÷ 500) × 1,5 = 1,92 h, arrondi au quart d'heure supérieur	2 h

Le rendement de coupe et le temps de chargement sont appliqués selon les données par personne et par tranche de 500 kg.

DR 1 complété : biomasse et durées

Métré, temps prévisionnels et coûts

Calcul demandé	Opération et unités	Résultat
Volume maximal de curage	.....	... m³
Masse prévisionnelle de biomasse	800 × 0,80	640 kg
Temps de coupe pour deux personnes	800 ÷ (160 × 2)	2,5 h
Temps de chargement et d'évacuation	(640 ÷ 500) × 1,5	2 h ... h
Temps de curage pour deux personnes	.....	... h
Coût de main-d'œuvre pour coupe et curage	.....	... €
Coût de transport et de valorisation	.....	... €
Coût total des postes calculés	.....	... €

Compléter à partir des données des documents DT 1 et DT 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Biomasse : **640 kg** ; coupe à deux : **2,5 h** ; chargement et évacuation : **2 h**.

Coûts prévisionnels

Question 2.3. Calculez le coût prévisionnel de la main-d'œuvre pour la coupe et le curage, puis le coût de transport et de valorisation de la biomasse. Pour le curage, l'équipe comprend deux personnes. Utilisez C = t × n × ch et Cv = M × cv, déterminez la durée de curage nécessaire au calcul et indiquez le coût total de ces postes.

Pour le curage, deux personnes traitent 60 m au rendement de 15 m par personne et par heure : **60 ÷ (15 × 2) = 2 h**. La main-d'œuvre vaut **(2,5 × 2 × 24) + (2 × 2 × 24) = 216 €**. Le transport et la valorisation coûtent **640 × 0,12 = 76,80 €**. Le total des postes demandés est donc **292,80 €**.

DR 1 complété : curage et coûts

Métré, temps prévisionnels et coûts

Calcul demandé	Opération et unités	Résultat
Volume maximal de curage	.....	... m³
Masse prévisionnelle de biomasse	.....	... kg
Temps de coupe pour deux personnes	.....	... h
Temps de chargement et d'évacuation	.....	... h
Temps de curage pour deux personnes	60 ÷ (15 × 2)	2 h ... h
Coût de main-d'œuvre pour coupe et curage	(2,5 × 2 × 24) + (2 × 2 × 24)	216 €
Coût de transport et de valorisation	640 × 0,12	76,80 €
Coût total des postes calculés	216 + 76,80	292,80 €

Compléter à partir des données des documents DT 1 et DT 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Main-d’œuvre : **216 €** ; transport et valorisation : **76,80 €** ; coût total : **292,80 €**.

3. Préparation et conduite opératoire du chantier

Le chantier mobilise un chef d'équipe et trois agents pendant deux journées de sept heures productives, avec le matériel indiqué dans le sujet. Le candidat organise les opérations, répartit les fonctions et prévoit le suivi, en respectant le balisage préalable, la protection écologique, la gestion de la biomasse et le maintien de l'accès public.

Déroulement des opérations

Question 3.1. Présentez le déroulement chronologique des opérations sur les deux journées : préparation et balisage, coupe, curage, gestion de la biomasse, contrôles et remise en état. Justifiez l'ordre retenu au regard des contraintes écologiques et de sécurité.

Le balisage et le contrôle écologique précèdent toute circulation ou intervention. Le chantier peut ensuite se dérouler ainsi :

1. **Jour 1 :** briefing, vérification des accès et balisage ; coupe sélective par deux agents, collecte des rémanents et évacuation de la biomasse. Prévoir 2 h 30 de coupe et 2 h de chargement et d'évacuation, durées arrondies au quart d'heure supérieur.
2. **Jour 2 :** curage manuel du fossé par deux agents, sans dépasser 0,10 m de profondeur ; contrôles, rangement et remise en état.

Le chef d'équipe supervise les opérations. Le chemin reste accessible et les zones protégées, interdites aux travaux et aux dépôts.

DR 2 complété : déroulement chronologique

Planification opérationnelle et mesures de prévention

Phase ou situation	Tâches et répartition	Mesure de prévention ou contrôle	Responsable
Préparation et balisage	J1 : baliser		
Coupe sélective	J1 : couper		
Curage manuel	J2 : curer		
Gestion de la biomasse	Biomasse : évacuer		
Maintien de l'accès public	Chemin accessible		
Contrôle et remise en état	Contrôler, ranger		

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

J1 : balisage, coupe et évacuation. J2 : curage manuel, contrôles, rangement et remise en état.

Répartition des fonctions

Question 3.2. Répartissez les fonctions entre le chef d'équipe et les trois agents pendant les phases de balisage, de coupe et de curage. Précisez comment le chef d'équipe vérifie l'avancement et la qualité des travaux.

Phase	Tâches et répartition	Contrôle	Responsable
Balisage	Repérer les limites, poser rubalise et panneaux	Vérifier les zones protégées et l'accès	Chef et agents
Coupe	Deux agents coupent, un agent collecte les rémanents	Respect des marques et des zones interdites	Chef d'équipe
Curage	Deux agents curent, un agent évacue depuis la berge	Profondeur maximale de 0,10 m	Chef d'équipe

Le chef répartit les tâches et rappelle les consignes avant chaque opération. Il suit l'avancement, vérifie le balisage, la qualité des zones traitées et le maintien de l'accès public. Il note les quantités réalisées et signale tout écart afin de définir une mesure corrective.

DR 2 complété : répartition et contrôles

Planification opérationnelle et mesures de prévention

Phase ou situation	Tâches et répartition	Mesure de prévention ou contrôle	Responsable
Préparation et balisage	Repérer, poser le balisage	Vérifier les limites	Chef + agents
Coupe sélective	2 coupent, 1 collecte	Respect des zones	Chef
Curage manuel	2 curent, 1 évacue	Profondeur ≤ 0,10 m	Chef
Gestion de la biomasse	.....	.....	.....
Maintien de l'accès public	.....	.....	.....
Contrôle et remise en état	.....	.....	.....

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chef : balisage, consignes et contrôles. Agents : coupe, collecte, curage et évacuation.

Biomasse et suivi de chantier

Question 3.3. Décrivez le devenir de la biomasse et les informations à consigner dans le suivi de chantier. Indiquez au moins deux indicateurs permettant de vérifier le respect du cahier des charges.

Regrouper la biomasse sur l'aire de dépôt désignée, hors des zones humides sensibles et des stations protégées, puis l'évacuer vers une filière de valorisation. La masse prévisionnelle est de 640 kg.

Le compte rendu de chantier consigne :

- les dates, les personnes présentes et les matériels utilisés ;
- les quantités réalisées et la biomasse évacuée ;
- les incidents, les écarts au cahier des charges et les mesures correctives.

Indicateurs de conformité : surface de coupe réalisée, longueur de fossé curée, profondeur limitée à 0,10 m, absence d'atteinte aux stations et maintien de l'accès public.

DR 2 complété : biomasse et suivi

Planification opérationnelle et mesures de prévention

Phase ou situation	Tâches et répartition	Mesure de prévention ou contrôle	Responsable
Préparation et balisage	.....	.....	.....
Coupe sélective	.....	.....	.....
Curage manuel	.....	.....	.....
Gestion de la biomasse	.....	.....	.....
Maintien de l'accès public	.....	.....	.....
Contrôle et remise en état	.....	.....	.....

Dépôt hors zones sensibles — Évacuer en valori — Chef + agent

Noter dates, équipe, matériel — Quantités, incidents, écarts — Chef

✓ RÉPONSE À RETENIR

Biomasse : 640 kg, à déposer hors zones sensibles puis à évacuer en valorisation. Suivre les quantités, les incidents et les écarts.

4. Prévention des risques et protection du milieu

Les situations dangereuses recensées concernent les outils de coupe, le sol humide et irrégulier, la circulation sur le chemin communal et la manutention. Le candidat propose des mesures de prévention pour les travailleurs et les usagers, puis décrit la conduite à tenir en cas de blessure ou d'atteinte accidentelle à une zone protégée.

Évaluation et prévention des risques

Question 4.1. Pour deux situations dangereuses du tableau, identifiez le risque, puis proposez une mesure de prévention collective et une mesure individuelle adaptées. Précisez les équipements de protection individuelle nécessaires aux travaux de coupe.

Outils de coupe : risque de coupure, projection et bruit. En collectif, baliser un périmètre d'exclusion et maintenir les usagers à distance. Individuellement, porter les EPI adaptés et utiliser les outils conformément à leur notice.

Sol humide et irrégulier : risque de glissade, chute ou enlisement. En collectif, repérer un cheminement sûr et interrompre le travail si les conditions deviennent dangereuses. Individuellement, porter des chaussures de sécurité à semelles antidérapantes.

Pour la coupe, prévoir protection des yeux et du visage, protection auditive, gants, chaussures de sécurité et vêtements adaptés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écarter les tiers et sécuriser les déplacements. Pour la coupe : protection des yeux et du visage, auditive, gants, chaussures de sécurité et vêtements adaptés.

Protection des usagers

Question 4.2. Expliquez comment organiser la séparation entre la zone de chantier et le chemin communal. Indiquez les consignes à donner à l'équipe avant le démarrage.

1. Avant le démarrage, délimiter clairement le chantier par rubalise et panneaux visibles, sans empiéter sur le chemin communal.
2. Maintenir un passage piétonnier libre et sécurisé. Orienter les travaux et les projections à l'écart des usagers ; arrêter les outils si une personne entre dans la zone de danger.
3. Informer l'équipe du balisage, des cheminements autorisés, des risques de projection, des consignes d'arrêt et des moyens d'alerte. Interdire toute circulation hors des zones prévues et tout dépôt sur les stations protégées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Délimiter le chantier, maintenir le chemin piétonnier libre et sécurisé, et arrêter les travaux si un usager approche de la zone de danger.

Gestion d’un incident

Question 4.3. Indiquez la conduite à tenir en cas de blessure ou de dégradation accidentelle d’une station végétale à préserver. Précisez les informations à transmettre au chef d’équipe et à consigner.

En cas de blessure : arrêter l’activité et sécuriser la zone. Alerter immédiatement le chef d’équipe, porter secours sans s’exposer et contacter les secours selon la gravité. Suspendre la reprise jusqu’à sécurisation.

En cas d’atteinte à une station protégée : arrêter les travaux à proximité, empêcher tout nouvel accès ou dépôt et prévenir immédiatement le chef d’équipe. Consigner la date, le lieu, les circonstances, la nature et l’étendue des dommages, les personnes et matériels concernés, l’incident et les mesures correctives prises.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Arrêter, sécuriser et alerter immédiatement. Consigner les circonstances, le lieu, les dommages, les personnes ou matériels concernés et les mesures correctives.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve E6 du Bac professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune, session 2026, code 26-BCP-GMNF-E6, d'une durée de 30 minutes et de coefficient 3. Le sujet porte sur la restauration d'une prairie humide par coupe sélective et curage manuel. Il évalue l'analyse du site, le métré, l'organisation du chantier, la prévention des risques et la protection écologique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le volume maximal de curage se calcule par V = L × l × h, avec toutes les dimensions exprimées en mètres.
- La masse prévisionnelle de biomasse se calcule par M = S × ms, avec S en m² et ms en kg/m².
- Le coût de main-d'œuvre se calcule par C = t × n × ch, en tenant compte du temps, de l'effectif et du coût horaire chargé.
- Le balisage et le contrôle écologique doivent précéder toute coupe ou circulation sur le site.

Points de vigilance & attentes du jury

- Associer chaque contrainte du site à une conséquence concrète sur l'organisation ou le calendrier des travaux.
- Faire apparaître les unités dans les calculs et arrondir les durées au quart d'heure supérieur.
- Protéger les stations végétales et les zones humides, sans dépôt dans les secteurs interdits, et maintenir le chemin accessible.
- Préciser les responsables, les contrôles, les EPI et les informations à consigner dans le suivi.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le volume maximal de matériaux à retirer du fossé ?

Assimilez le volume à un parallélépipède et appliquez V = L × l × h. Utilisez 60 m pour la longueur, 0,25 m pour la largeur et 0,10 m pour la profondeur, puis exprimez le résultat en mètres cubes.

Q : Comment déterminer la masse de biomasse et le temps de coupe ?

Calculez la masse avec M = S × ms, en multipliant la surface de coupe par la masse surfacique. Pour le temps de coupe, divisez la surface par le rendement horaire multiplié par le nombre de personnes affectées.

Q : Comment organiser le travail dans le temps imparti à l'épreuve ?

L'épreuve dure 30 minutes et le dossier écrit sert de support à l'oral. Structurez la présentation selon les quatre parties, appuyez-vous sur les documents fournis et présentez les calculs ainsi que les choix d'organisation de façon claire.

Q : Quels critères de notation faut-il particulièrement respecter ?

Les questions totalisent 20 points, répartis entre les quatre parties selon les points indiqués. Le sujet attend des calculs justifiés, une organisation cohérente avec les contraintes du site et des mesures de prévention et de suivi adaptées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprogmnf.fr/assets/annales/bac-pro-gmnf/Organisation d'un chantier de génie écologique/2026/Bac Pro GMNF - Organisation d'un chantier de génie écologique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro GMNF : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.